

Algirdas Julien GREIMAS
Teresa Mary KEANE

L'ELOGE DU MOT

Considérations méthodologiques *

L'impossible dictionnaire

En présence d'incalculables richesses du vocabulaire d'une langue, le rêve de tout lexicographe est d'y mettre un peu d'ordre et, en premier lieu, d'«abolir le hasard» que constitue l'ordre alphabétique qui est, on s'en doute, un ordre «contre nature».

Pour être incriminé, celui-ci, même s'il est arbitraire, n'est pas le principal de nos maux. Plus gênante est la difficulté de définir les grandeurs qui sont rangées dans cet ordre. Ce sont des mots, dit la tradition, ce qui est évident et n'inspire pas entièrement la confiance : encore à la fin du XVIIIe. siècle le mot «mot» désignait bien le mot, mais aussi une locution ou une phrase. Les «bons mots» ne sont pas nécessairement des mots.

Ce genre de définitions ethno-centriques n'étant pas de mise, il convient de se référer au statut scientifique du mot, tel qu'il a été élaboré par deux siècles de linguistique. Malheureusement, il est avéré que celle-ci n'a pas réussi, qu'elle a renoncé même à donner une définition opérationnelle du mot. Bien plus : une certaine linguistique, dont nous sommes partisans, postule au départ qu'il ne peut y avoir de linguistique qu'en-deça et au-delà du mot. En tant que confectionneurs du dictionnaire, nous nous trouvons donc dans une situation où nous rangeons par ordre alphabétique arbitraire des unités linguistiques indéfinissables, c'est-à-dire, scientifiquement inexistantes.

* Ce texte sert de préface au *Dictionnaire de la Renaissance et du Moyen-Age Tardif* (1350-1611), élaboré par les mêmes auteurs.

Soyons sérieux. On ne peut pas aimer les mots, leur consacrer une partie notable de notre temps et ne pas chercher quelques certitudes pour fonder notre travail.

Approche taxinomique

La langue, dans la tradition sausurienne, se présente d'abord -même si c'est une vue quelque peu simpliste- comme un système et, qui plus est, comme un système synchronique dans lequel les significations ne se précisent que négativement, par oppositions et exclusions. La tentation est grande alors de la concevoir et d'essayer de la décrire comme une *taxinomie*, bien plus, comme une combinatoire hiérarchiquement constituée. Le dictionnaire pourrait alors être construit comme une organisation de synonymes (ou de parasyonymes, pour être précis), d'antonymes et éventuellement de métonymes. A une condition toutefois : les unités constitutives d'un tel dictionnaire ne devraient pas être des mots-lexèmes, mais des sémèmes, c'est-à-dire, des «sens» particuliers que le lexème réalise, inscrit dans tel ou tel contexte. Le résultat en serait une sorte de *dictionnaire d'idées* à la manière du *Thesaurus* de Roget : un dictionnaire de (para)synonymes, meilleur peut-être que tant d'autres, même s'il est suivi d'un index des mots classés par l'inévitable ordre alphabétique.

On peut penser les choses plus en avant et imaginer une combinatoire non plus de sémèmes, mais de sèmes, des traits distinctifs en lesquels les sémèmes sont sous-analysables. Théoriquement possible, cela donnerait lieu alors à un *dictionnaire idéogrammatique*, recouvrant une culture donnée toute entière, mais nécessitant en même temps la construction d'une métalangue dictionnaire pour dénommer les catégories sémiques et leurs combinaisons. L'auteur de *Sémantique Structurale* avait naguère proposé de concevoir, sur le modèle de la phonologie pragoise, une telle taxinomie, issue de la combinatoire d'une vingtaine de catégories binaires simples. Projet difficile à réaliser et d'une efficacité douteuse, il a été vite abandonné et réduit à la description des microstructures sémantiques reconnaissables à l'intérieur d'une macrosémiotique qu'est une langue naturelle. Disons toutefois que de

tels modèles présentent un progrès certain par rapport à celui des champs notionnels proposé auparavant par la lexicologie. Une leçon de modestie qui nous invite, en délaissant pour l'instant le traitement de masses sémantiques considérables, à regarder les choses plus terre à terre, ne serait-ce que par le petit bout de la lorgnette.

Vers une approche syntaxique

Le plus simple serait de prendre le dictionnaire pour ce qu'il est, c'est-à-dire, à le considérer comme le discours d'un type particulier portant sur l'usage d'une culture donnée. Les mots dans un tel discours occuperaient des positions reconnaissables, des sortes de condensations explicites, seraient, suivant Hjelmslev, des dénominations convertissables en définitions. Il s'agit en somme des mots-arrêts, susceptibles de déclencher des mécanismes variés de substitution et de conversion.

S'il en est ainsi, on peut dire qu'un «mot-entrée» est pour nous un emblème recouvrant, sous la forme d'un «article de dictionnaire», l'ensemble de définitions qu'il est capable de convoquer en tenant compte de chacune des positions particulières qu'il occupe dans des discours-occurrences. Autrement dit, une entrée de dictionnaire serait une dénomination unique, responsable d'un nombre indéfini de définitions.

La confection des dictionnaires est une pratique séculaire qui, sous l'apparente simplicité, peut cacher un savoir-faire implicite. Ainsi, on voit dans notre cas que l'entrée-dénomination, en ouvrant un paradigme de définitions sous-jacentes pose -et résout partiellement à sa manière- l'urgence d'une théorie de la définition sémantique.

A première vue, on peut distinguer, en observant la pratique artisanale des fabricants de dictionnaires, deux grands types de définitions nominales et verbales. Les premières s'apparentent à la logique des classes traditionnelle qui s'identifie à la définition de la pertinence en analyse linguistique où au «genus proximum» correspond le niveau immédiatement supérieur à celui de la grandeur analysée et à la «differentiae specifica», le niveau inférieur. Le

second type de définition nominale consiste dans l'établissement de la synonymie qu'on cherche à obtenir en posant d'abord le premier parasyndrome isotopant et en la faisant suivre d'un second terme qui rectifie et précise la direction isotope, en jouant ainsi le rôle de «différence spécifique». Les définitions verbales prennent en général la forme d'un énoncé élémentaire en le dotant d'une structure actantielle qui s'organise autour d'un noyau verbal. A cette classe de définitions appartiennent également des définitions «fonctionnelles» ou «génératives», indiquant soit le mode de production soit la destination de l'objet. Ces quelques indications ne constituent que l'ébauche de ce qui pourrait être une théorie de la définition lexicale, elles sont néanmoins suffisantes pour montrer qu'il s'agit là de la modélisation d'inspiration syntaxique.

Qu'est ce qu'une famille?

A partir d'un mot emblématique qui sert d'entrée - et dont le choix mériterait un examen plus approfondi - nous avons élargi l'article de dictionnaire en y introduisant toute la famille de ses dérivés, et en supposant, dans un premier temps, qu'un tel procédé avait des avantages pratiques indéniables qui permettent par ce regroupement, des rapprochements de significations qui se précisent les unes les autres. Cependant, là aussi, un examen plus poussé permet d'y reconnaître un fondement théorique qui explicite ce savoir-faire de bon sens. En effet, le regroupement des dérivés en un seul article se présente immédiatement comme un «tableau de famille», comme la mise en place de la structure morphologique de la phrase, la réunion de l'ensemble des «parties du discours».

Nous n'avons pas à prendre position ici en faveur de telle ou telle conception grammaticale, de privilégier en particulier une syntaxe morphologique. Le fait est là cependant : alors que l'organisation définitionnelle de l'article constitue, à partir d'un invariant sémantique, un éventail de sémèmes, son rassemblement «familial» permet, à partir d'une racine commune, la *distribution de la charge sémantique* sur les éléments constitutifs de l'énoncé (substantifs, adjectifs, verbes, adverbes, etc.). Le sémantisme de

l'article restant constant, les variations du sens proviennent de la seule structure morphologique. Ce qui est en cause ici, ce n'est pas seulement l'articulation sémantique du système de dérivation qui se trouve explicitée en cette occasion, ce n'est pas non plus le degré de liberté ou le degré de productivité variables d'une langue à l'autre, d'une époque à l'autre, il s'agit aussi et surtout d'une possibilité d'étude de l'élasticité du système de dérivation, de productivités particulières de certains membres de la famille, d'infléchissements dans le sens des évolutions sémantiques de l'ensemble.

De l'usage

Dire, comme nous l'avons fait, qu'un sémantisme commun se distribue sur la famille des dérivés ou que les différents «sens» du mot correspondent aux définitions qui varient selon les contextes est, il est vrai, une constatation de bon sens, mais ne rend pas bien compte de ce qui s'y passe en fait. Ainsi, les définitions que nous inscrivons dans l'article de dictionnaire ne concernent que faiblement le sémantisme commun du mot, elles sont surtout tributaires de ce qui ne s'y trouve pas, c'est-à-dire des sens contextuels, des réalisations que le mot est susceptible d'effectuer lorsqu'il fonctionne à l'intérieur d'autres discours que celui du dictionnaire. Ce dernier possède un mode d'existence *sui generis*, comparable à une ordonnance du médecin ou à une recette de cuisine et contient «le mode d'emploi» des mots et très peu les mots eux-mêmes. Un article de dictionnaire est une *construction virtuelle qui cherche à épuiser tous les réalisables du mot*.

Ceci admis, on voit que le métadiscours dictionnaire que nous construisons n'est qu'une tentative de représenter des réseaux de relations fort complexes qui sont là, qui se font et se défont dans un autre discours, quotidien ou littéraire, c'est selon, celui dont fait usage une culture donnée. C'est ici que le concept hjelmslevien d'*usage* prend toute sa signification. L'usage s'oppose à la structure (schéma) de la langue du fait qu'il est l'intrusion de l'historicité, de l'activité verbale des hommes dans la permanence de la langue. Assez curieusement, il relève en même temps de la liberté d'innovation et du figement dû à la répétition, il trouble le jeu régulier et innove à la fois.

Il en est ainsi, pour revenir au concret, de la «vie des mots», comme on l'appelait gentiment au XIX^e. siècle de ces «changements de sens» que sont les sautilllements continuels qu'effectue le mot dans le discours premier. Construire un dictionnaire, c'est tout d'abord, chercher à établir une typologie des relations interpositionnelles des mots dans le discours quotidien et, à partir de là, élaborer un modèle d'organisation d'article de dictionnaire dans le métadiscours : ce n'est qu'en en fondant sur ce principe d'ordre qu'on pourra ensuite formuler, pour chaque article-occurrence, un enchaînement de définitions et de segments définitionnels rendant compte des différents «sens» du mot. Une rude tâche, dirait-on. Oui et non. Car ce dont il s'agit en fait, c'est, nous insistons là-dessus, d'explicitier une pratique ancienne, de la théoriser pour en relever les accomplissements et poser, éventuellement, de nouvelles exigences. De montrer ainsi l'originalité de l'approche, mais aussi la spécificité et la pertinence d'une discipline souvent négligée.

Objet du discours et objet-discours

Le mot - et la configuration qui l'accompagne - n'est pas seulement un objet de discours, il est à lui seul un objet-discours, c'est-à-dire, un objet sémiotique à la fois objet de connaissance et objet complexe dont les articulations internes, clôturées d'une certaine manière, lui confèrent un statut d'autonomie. Entre la casquette de Charles Bovary et un tableau de Paul Klee, il doit y avoir de la place pour l'article de dictionnaire. Le propre de ces objets discursifs - car ils relèvent de l'ordre de l'usage - est de posséder une organisation en soi que lui garantit sa clôture et dont la complexité provient à la fois des interférences et des imbrications des codes et micro-systèmes linguistiques qui y sont engagés et les traces participatives d'univers encyclopédiques qu'on y décèle. On parle beaucoup, dans certains milieux sémio-linguistiques de l'univers encyclopédique (U. Eco) ou de celui des données d'expérience (B. Pottier) sans qu'on puisse décoder avec quelque certitude si, par exemple, «mener les poules pisser» ou «faire le gros dos» relèvent de la compétence sémantique du lecteur qui serait de nature linguistique ou mondaine. Peu importe d'ailleurs l'origi-

ne de cet univers dès que l'on admet que la configuration du mot baigne dans l'immense Umwelt sémio-culturel où elle peut puiser à volonté. C'est le *pouvoir de convocation* de cet univers qui est en jeu lorsqu'il s'agit de comprendre le fonctionnement du dictionnaire.

Le propre et le figuré

Nous avons déjà fait état de trois paramètres qui participent à l'agencement de l'article de dictionnaire : alors que la distribution morphologique permet de postuler l'existence d'un noyau sémantique commun, les deux autres organisent en modèles, avec plus ou moins de bonheur, les faits relevant du discours hors-champ. La question de savoir ce qui est propre au mot et à son entourage immédiat, ce qui, autrement dit, est le «sens propre» du mot, devient alors actuel. La tradition positiviste solidement ancrée veut que mots soient la photographie de choses, que le mot *tête* désigne «tête» c'est-à-dire la partie supérieure du corps humain (ou antérieure du corp animal, comme le précise ingénument le *Dictionnaire Général*), alors que «tête d'épingle» ou «tête de station» ne présenteraient, à côté de ce sens «propre», que des déviations «figurées». Le bon sens et l'usage sont résistants, et il est difficile de faire admettre que le noyau d'un lexème tout comme la «gestalt» du percept d'une chose sont des figures, autrement dit, que le sens propre du mot est d'abord figuratif et que les différents «sens» du mot se construisent par des usages discursifs qui les habillent par thématisations et iconisations. Dès lors, les écarts contextuels sont lisibles comme des relations entre sémèmes, et la «dictionnaire» se transforme en un procédé stylistique. L'article «test» qui comprend «vase» et son «tesson», «crâen» et «enveloppe de crustacées» constitue un champ d'exercice de tropologie et de sémantique historique.

La complexité de l'objet-mot ne serait suffisamment montrée si l'on n'y ajoutait, comme complément indispensable, l'activité syntagmatique de l'usage et ses conséquences troublantes. L'usage, dont la visée est stéréotypie, commence par l'itération, franchit un certain seuil de fréquence et s'établit enfin comme une gran-

deur amalgamée. Selon les dimensions syntagmatiques, c'est d'abord un sémème, c'est-à-dire, une figure en contexte, c'est ensuite une locution, nominale, verbale, laissait faire -mais quelles sont les marges de liberté idiolectale?- l'usage envahirait, à la manière des paroles gélées, tous nos discours, et le dictionnaire deviendrait un recueil de clichés. Il est intéressant de noter qu'un nouveau type de figurativité - à côté des figures qui sont des «sens propres» des mots - se développe à partir du figement des locutions correspondant aux gestes, comportements et scènes de la vie quotidienne, pour parler le langage des passions, de morale et de beauté: «tête basse» n'est plus le mot-chose, mais l'humiliation. Et il ne s'agit pas là des données de l'expérience, mais d'images du monde» ayant une existence autonome : comme l'a remarqué Italo Calvino, la flèche blesse toujours, même si l'arme n'est plus utilisée depuis plusieurs siècles.

Un corps étranger

La citation -choyée par les auteurs, prisée par les lecteurs- occupe une place à part, étrange même dans le dispositif d'un article de dictionnaire. La citation introduit le mot comme occurrence et non comme classe dans le dictionnaire. Le mot qui n'est pas pris seul, mais dans son entourage familier, se trouve transféré du discours quotidien en discours-dictionnaire et, qui plus est, la citation relève de l'initiative personnelle de l'auteur de dictionnaire et introduit ainsi une note de subjectivité dans la construction objectivante de l'article. L'exemplaire unique, venant d'un ailleurs référentialisé, authentifié par la présence inattendue de l'énonciateur, la citation ne produit-elle pas cet effet du *réel* qui sanctionne subrepticement la valeur du travail?

Une aura

Le dictionnaire c'est tout cela et beaucoup d'avantage. Car si, en insistant sur la rigueur postulée de la méthode et la spécificité de son objet -la prise en compte d'une culture en tant qu'usage social- on a voulu sinon fonder, du moins établir la pertinence de cette discipline, on n'a pu le faire qu'en négligeant ce qui peut

paraître à certains comme l'essentiel, c'est-à-dire le côté séducteur du dictionnaire et de ses mots. Ainsi il s'agit d'un fait facilement observable que cet amour inconsidéré, allant jusqu'à la fascination que les plus grands écrivains et les petits lexicographes que nous sommes ressentent pour les mots. Mais les mots, de leur côté, se portent eux-mêmes vers le lecteur, en produisant un *effet de sens* global qui les entoure comme d'une aura de poéticité, en convoquant, pour en parler, d'autres mots : leur poids et leur légèreté, leur épanouissement et leur rayonnement. Tout se passe comme si un arrêt sur le mot, provoquant comme un souffle au coeur, aménageait une ouverture sur toutes les potentialités de l'imaginaire, sur l'univers incommensurable du sens.

Nous sommes sûrs du consensus des poètes et des lexicographes pour dire que le travail lent et ingrat sur les mots trouve là sa justification et sa propre récompense.

A. J. GREIMAS - T. M. KEANE
